

FORMATION INITIALE RÉNOVÉE LES PRÉMICES D'UN CHANGEMENT ?

LORS DU GROUPE DE TRAVAIL (GT) DU 28 OCTOBRE SUR LE BILAN DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, L'ALLIANCE CFTD-CFTC FINANCES PUBLIQUES AVAIT POINTÉ LES TRAVERS DE LA NOUVELLE FORMATION INITIALE, ET NOTAMMENT CELLE DES INSPECTEURS STAGIAIRES QUI A ÉTÉ DÉPLOYÉE À LA RENTRÉE 2018. LA DG ÉTAIT RESTÉE SOURDE À NOTRE DEMANDE DE RÉFLEXION GLOBALE SUR CETTE FORMATION ET N'ENVISAGEAIT QUE DES AJUSTEMENTS SANS DONNER PLUS DE DÉTAILS.

COMPTE-RENDU DE
GROUPE DE TRAVAIL,
FORMATION RENOVÉE,
1ER MARS 2022 .



La formation professionnelle est une mission essentielle de la DGFIP. Elle est aux fondements de l'expertise de ses agents.

Notre délégation était donc en attente de propositions concrètes qui ont pu être partiellement débattues lors du GT du 10 mars même si l'ordre du jour trop ambitieux n'a pu être déroulé complètement.

FORMATION INITIALE DES IS, DES AJUSTEMENTS PLUTÔT QU'UNE RÉFLEXION D'ENSEMBLE

Les bilans successifs de la formation initiale renouvelée des inspecteurs stagiaires sont assez mitigés et en montrent les limites, par ailleurs mises en relief par la crise sanitaire. Mais l'administration reste toujours opposée à son allongement.

Si la DG refuse toute refonte globale, elle a admis qu'il était nécessaire de faire des ajustements pour en améliorer le contenu et les évaluations, mais aussi réduire – à défaut de la supprimer – la pression qui pèse sur les stagiaires.

Le vent de la grève des chargés d'enseignement a certainement soufflé sur l'ENFIP qui a décidé de les associer aux réflexions sur les ajustements à opérer.

Quelques pistes de réflexion ont été présentées.

Notre délégation n'a pas donné de blanc-seing à l'administration sur ces pistes et préfère attendre les résultats des arbitrages de l'ENFIP et surtout leurs effets sur la formation pour en tirer des conclusions.



Les arbitrages porteront sur :

- Le contenu des formations du bloc fonctionnel
- La « dé-densification » des enseignements
- La possible suppression du rapport intermédiaire rédigé par le chef de service lors de la formation pratique pour les stagiaires sans difficultés
- Le rééquilibrage des unités de compétence (UC) afin de donner plus de poids aux enseignements du bloc fonctionnel
- L'élaboration des sujets des évaluations

L'administration a favorablement accueilli la demande de la délégation CFDT-CFTC Finances publiques de mener une étude rétrospective sur les effets du rééquilibrage des UC sur la précédente promotion.

UNE FORMATION INITIALE À ADAPTER AUX DÉFIS TECHNOLOGIQUES DE DEMAIN

Les contenus de la formation des inspecteurs stagiaires informaticiens n'ont pas été oubliés.

La délégation CFDT-CFTC appelle depuis longtemps la DG à réformer ces contenus qui ne sont plus en phase avec les nouvelles technologies. S'il est important de pouvoir assurer la maintenance des applicatifs qui utilisent d'anciens langages, la DGFIP doit aussi relever de nouveaux défis informatiques. Notre délégation espère qu'à minima les chargés d'enseignements recevront les formations ad hoc et que ces nouveautés sauront attirer de jeunes talents.

Alors que notre délégation n'a cessé de rappeler que le raccourcissement de la formation initiale des IS de 18 à 12 mois a des effets délétères sur l'acquisition des compétences et leur prise de poste, la DG nous annonce qu'à la rentrée 2022, la formation des techniciens-géomètres sera réduite de 6 mois.

LA FORMATION INITIALE DES TECHNICIENS GÉOMÈTRES PASSE AU TAMIS DE LA FORMATION RÉNOVÉE

La DG applique donc une recette qui a démontré ses défauts à la dernière formation initiale qui en était jusqu'à présent protégée : la formation initiale des techniciens-géomètres.

Notre délégation a rappelé que cette formation s'inscrit dans un apprentissage de travaux techniques spécifiques et d'une expertise fiscale. La réduire de 6 mois, c'est nier les spécificités de ce métier de la DGFIP.

COMMENT CONCILIER FORMATION INITIALE ET VIE PERSONNELLE ?

L'organisation de la formation initiale et son carcan juridique vont parfois à l'encontre de l'égalité professionnelle (lire notre dépêche).

L'alliance CFDT-CFTC a demandé l'organisation d'un GT sur l'articulation entre les contraintes de la formation initiale et l'égalité professionnelle.

Notre délégation entend y porter nos revendications pour :

- Éviter de faire coïncider les dates des entrées en formation avec celles des rentrées scolaires en septembre
- Permettre aux stagiaires parents d'enfants scolarisés d'effectuer leur stage pratique sur la résidence administrative correspondant à leur domicile familial
- Concilier grossesse, formation initiale et titularisation

L'alliance CFDT-CFTC revendique des jours de suspension de cours flottants afin de laisser des marges aux stagiaires qui devraient s'absenter quelques jours pendant le stage pratique probatoire. Nous avons été entendus et la DG s'est engagée à mener cette réflexion.



COMMENT ACCUEILLIR LA PROMOTION 2022-2023 SANS ENSEIGNANTS NI SALLES SUPPLÉMENTAIRES ?

Accueillir tous les lauréats des concours B et A à la rentrée prochaine s'apparente à résoudre la quadrature du cercle.

Pas assez de chargés d'enseignement, pas assez de salles... Mais l'ENFIP n'est pas à court de ressources. Elle va proposer des salles de classe partagées : 4 salles pour 5 groupes. C'est l'équivalent d'une journée par semaine de cours en autonomie.

Si cette solution semble séduisante de prime abord, encore faut-il identifier les formations qui s'y prêtent et en calibrer le contenu. Il ne faut pas oublier que les stagiaires en autonomie passent plus de temps à acquérir des notions que lorsqu'un chargé d'enseignement est devant eux.



LES AGENTS CONTRACTUELS AUSSI DOIVENT RECEVOIR UNE FORMATION AUX MÉTIERS

Alors que la DGFIP recrute de plus en plus de contractuels sur des missions d'agents C ou de contrôleurs, l'alliance CFDT-CFTC a dénoncé la durée actuelle de leur formation qui se limite à 2,5 jours alors qu'ils sont amenés à exercer des missions fiscales techniques.

La DGFIP comptait certainement sur les collègues titulaires pour les former mais c'était oublier la situation des services.

La DGFIP semble avoir entendu cet argument et a proposé d'étoffer leur parcours de formation en ajoutant à ces 2,5 jours un parcours d'approfondissement des connaissances sans que sa durée ne soit communiquée.

Pour notre délégation la proposition de recourir massivement aux e-formations ne permet pas d'assurer une formation de qualité.

La DGFIP s'est retranchée derrière des problèmes de calendrier et l'arrivée échelonnée de ces collègues pour justifier ce choix.

L'alliance CFDT-CFTC a proposé de délivrer aux contractuels la formation des agents C. Cette formation serait par exemple proposée une fois par quadrimestre.

Pour l'alliance CFDT-CFTC, il est hors de question que les contractuels reçoivent une formation au rabais au motif qu'ils n'ont pas vocation à rester. La qualité du service public rendu à l'usager en dépend !

POINTS RESTANT À EXAMINER AU TERME DE CE GT

- le guide du tutorat ainsi que la reconnaissance et la valorisation des tuteurs
- le sujet du recrutement et de l'animation des professionnels associés à la formation continue
- le parcours apprenant compétences numériques (PACNum)
- le bilan du compte personnel de formation